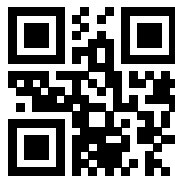


# COMMUNE D'APT



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 10 avril 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 26 juillet 2024 sous réserves d'incidents**



## **APPROBATION DE LA MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par délibération en date du 16 juillet 2024, le Conseil Municipal a approuvé la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Apt.



Ecrit par Echo du Mardi le 26 juillet 2024

Le PLU modifié sera exécutoire dès qu'il sera publié et transmis à l'autorité administrative compétente de l'Etat.

Cette délibération est affichée pendant un mois à l'hôtel de ville et le dossier modifié de PLU est tenu à la disposition du public aux Services Techniques, Service Urbanisme, sis 754, avenue de Roumanille, aux jours et aux heures habituelles d'ouverture des bureaux ainsi que sur le site internet de la ville [www.apr.fr](http://www.apr.fr)

39555728